



Assemblée générale

Distr. générale
17 janvier 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Point 151 a) de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement

des opérations de maintien de la paix des Nations Unies :

financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent document contient le rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. L'Assemblée générale, par sa résolution 52/1 B du 26 juin 1998, a approuvé les prévisions de dépenses de la Base pour cette période, dont le montant s'élevait à 7 141 800 dollars, y compris une somme de 829 900 dollars destinée à la constitution de deux lots d'équipements de départ.

Par la même résolution, l'Assemblée générale a décidé de déduire des ressources à prévoir pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 le solde inutilisé de 2 025 800 dollars provenant de la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 et de répartir le solde de 5 116 000 dollars entre les opérations de maintien de la paix qui seront en activité au cours de la période considérée, au prorata des crédits ouverts au titre du budget de chacune, afin d'assurer le financement de la base pendant ladite période. Ces montants sont pris en compte dans les budgets respectifs des missions concernées.

Les dépenses pour la période se sont élevées à 6 690 000 dollars, laissant un solde inutilisé de 451 800 dollars. Ce solde s'explique essentiellement par des économies dues à des vacances de poste de personnel international et à une réduction des dépenses au titre des rubriques Transports et Autres programmes, annulées en partie par un dépassement au titre du matériel divers.



Les mesures que devra prendre l'Assemblée générale concernant le financement de la Base de soutien logistique sont énoncées au paragraphe 14 du présent rapport.

Table des matières

| | <i>Paragraphe</i> s | <i>Page</i> |
|--|---------------------|-------------|
| I. Introduction | 1-3 | 3 |
| II. Exécution du budget | 4-11 | 4 |
| III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 | 12-13 | 6 |
| IV. Mesure que l'Assemblée générale doit prendre à sa cinquante-quatrième session . . | 14 | 7 |
| Annexes | | |
| I. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : état récapitulatif | | 8 |
| II. Renseignements complémentaires concernant les principaux écarts | | 9 |
| III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 | | 11 |
| IV. Montants répartis et dépenses pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 | | 12 |

I. Introduction

1. Dans son rapport du 27 mars 1998 (A/52/858), le Secrétaire général a présenté le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, dont le montant s'élevait à 7 141 800 dollars, dont une somme de 6 311 900 dollars au titre des dépenses de fonctionnement de la Base, et une somme de 829 900 dollars correspondant au matériel nécessaire pour constituer deux lots d'équipement de départ. Les ressources prévues devaient permettre de financer un effectif civil composé de 20 fonctionnaires internationaux (10 administrateurs et 10 agents du Service mobile) et de 28 agents locaux, ainsi que les dépenses ci-après : personnel temporaire (autre que pour les réunions) à raison de 660 mois de travail, transformation et entretien des locaux, pièces de rechange pour divers types de matériel, services contractuels, transports, logistique et appui électronique pour la Base. Le Secrétaire général proposait que les dépenses pour la période soient réparties entre les opérations de maintien de la paix en activité au prorata du budget de chacune, plutôt que d'être autorisées séparément.

2. Au paragraphe 14 de son rapport en date du 12 mai 1998 (A/52/897), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale approuve le budget de la Base de soutien logistique. Le Comité a également recommandé d'affecter le solde inutilisé de 2 025 800 dollars pour la période allant du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 au financement des dépenses de la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 et de répartir les 5 116 000 dollars restant à financer entre les opérations de maintien de la paix qui seraient en activité, au prorata du budget de chacune, afin de couvrir les besoins financiers de la Base pour cette période.

3. Par sa résolution 52/1 B du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a approuvé les prévisions de dépenses de la Base pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, dont le montant s'élevait à 7 141 800 dollars, y compris une somme de 829 900 dollars destinée à la constitution de deux lots d'équipement de départ. L'Assemblée a également décidé de déduire des ressources à prévoir pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 le solde inutilisé de 2 025 800 dollars provenant de la période du 1er juillet 1996 au 30 juin 1997 et de répartir le solde de 5 116 000 dollars entre les opérations de maintien de la paix qui seraient en activité, au prorata des crédits ouverts au titre du budget de chacune, afin d'assurer le financement de la Base pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. On trouvera au tableau 1 la ventilation des ressources.

Tableau 1
Montants fournis par les opérations de maintien de la paix
(En dollars des États-Unis)

| <i>Mission de maintien de la paix</i> | <i>Montant</i> |
|---|------------------|
| Groupe d'appui de la police civile | 61 400 |
| Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre. | 363 200 |
| Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant | 281 400 |
| Mission de police civile des Nations Unies en Haïti. | 143 200 |
| Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït | 419 500 |
| Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental | 184 200 |
| Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie. | 158 600 |
| Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan | 66 500 |
| Mission d'observation des Nations Unies en Angola | 368 400 |
| Force de déploiement préventif des Nations Unies | 168 800 |
| Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine | 1 519 500 |
| Force intérimaire des Nations Unies au Liban. | 1 146 000 |
| Mission des Nations Unies en République centrafricaine | 235 300 |
| Total. | 5 116 000 |

II. Exécution du budget

4. Comme indiqué plus haut, les ressources prévues permettront de financer un effectif civil composé de 20 fonctionnaires internationaux et de 28 agents locaux ainsi que le recrutement du personnel temporaire (autre que pour les réunions), à raison de 660 mois de travail. Pendant l'exercice budgétaire, le taux de vacance de postes moyen mensuel a été de 7 % pour le personnel international, du fait de retards dans le recrutement de personnel de remplacement. Plusieurs membres du personnel international de la Base de soutien logistique ont été affectés à différentes missions, notamment aux nouvelles missions mises en place au Timor oriental et au Kosovo, en vue d'assurer un appui administratif et technique ainsi que la formation à diverses applications informatiques. Ces affectations ont représenté 19 mois de travail.

5. Le budget prévoyait un montant de 829 900 dollars pour l'achat de véhicules et de fournitures destinés à la constitution de deux lots d'équipement de départ. Les dépenses se sont élevées à 594 900 dollars, les véhicules ayant été acquis à un coût unitaire moins élevé que prévu. La Base de soutien logistique a assuré l'entretien des deux lots d'équipement de départ de façon qu'ils puissent être déployés à brève échéance et a pu ainsi satisfaire dans les délais les besoins de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) et de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

6. Grâce à son réseau mondial, le système de relais des communications par satellite de la base fournit actuellement des services au Siège de l'ONU, aux offices de Genève et de Nairobi et à 21 bureaux extérieurs, ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et au Programme alimentaire mondial à Rome. Ce système a été renforcé et modernisé afin d'offrir aux utilisateurs fi-

nals des missions en cours et des nouvelles missions une plus grande capacité d'échange de données et d'informations, y compris l'accès à Internet. Ces améliorations ont en outre favorisé la mise en place du système de contrôle du matériel des missions et devraient permettre de poursuivre le développement du système de soutien logistique des missions. Les principales améliorations comprennent l'installation d'une station terrienne de 9,3 mètres, qui permet d'accroître la capacité d'écoulement de trafic, ainsi que l'installation et la mise en service de deux systèmes de contrôle de réseau à accès multiples par assignation en fonction de la demande, qui doivent permettre une assignation plus rationnelle des fréquences sur le répéteur du satellite.

7. Au cours de la période considérée, la Base de soutien logistique, en coopération avec la Division de l'administration et de la logistique des missions, a organisé dans ses locaux 11 stages de formation, au cours desquels elle a accueilli 190 participants provenant de 21 missions, organismes et bureaux. Les cours ont porté sur les techniques de communication et d'établissement de réseaux, les achats, le personnel, les finances et les techniques d'encadrement.

8. En outre, la Base de soutien logistique a passé plusieurs marchés pour satisfaire les besoins urgents d'un certain nombre de missions et fournir un appui logistique à l'avion de la MINUK, qui l'utilise comme base d'opérations.

9. La réparation, la remise en état et l'entretien de divers types de matériel sont demeurés des activités essentielles de la Base. Parmi le matériel de transmissions remis en état et mis à l'essai pendant la période considérée, on peut citer trois abris de télécommunication à installation rapide qui ont été ultérieurement utilisés par la MINUTO et la MINUK. Sur un total de 214 véhicules, remorques et engins de transport spécialisé et de génie reçus pendant l'exercice financier, 186 unités ont été remises en état et réexpédiées. Les groupes électrogènes ont été réparés sur place par des techniciens sous contrat, cette solution ayant été jugée plus économique. Les arrangements contractuels antérieurs ont été résiliés en raison de services non satisfaisants.

10. Au paragraphe 9 de sa résolution 52/1 B, l'Assemblée générale a approuvé la politique de financement qui prévoit d'inclure dans le budget de liquidation des missions un montant égal à 30 % de la valeur totale après amortissement du matériel devant être transféré à la Base, pour financer la réparation, la remise en état et l'entretien de ce matériel. Conformément à cette politique, un montant total de 3 340 247 dollars a été prélevé sur les budgets de trois missions en liquidation : l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO)/Groupe d'appui de la police civile, la Mission des Nations Unies en Angola (MINUA) et la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU).

11. Au cours de la période considérée, la Base a reçu des trois missions liquidées susmentionnées, pour stockage, du matériel pouvant être réutilisé. La valeur d'inventaire du matériel transféré par ces missions s'élève à environ 26,7 millions de dollars. En outre, elle a reçu d'autres opérations de maintien de la paix du matériel d'une valeur de 6,6 millions de dollars. La Base a par ailleurs expédié du matériel, d'une valeur de 23,7 millions de dollars, comprenant des biens durables (20,1 millions de dollars) et des biens non durables (3,6 millions de dollars). Les expéditions en cours comprennent des biens non durables (3,4 millions de dollars) et du matériel (19,2 millions de dollars) destinés aux opérations de maintien de la paix;

des biens non durables (149 980 dollars) et du matériel (833 764 dollars) destinés aux institutions spécialisées des Nations Unies et à d'autres organismes ne relevant pas du Secrétariat; et des biens non durables (3 141 dollars) et du matériel (188 233 dollars) destinés à la Division de l'administration et de la logistique des missions du Département des opérations de maintien de la paix. Au cours de la même période, la Base de soutien logistique a par ailleurs réalisé le transbordement de lots de matériel d'une valeur de 4,5 millions de dollars, dont 3,5 millions de dollars au titre des opérations de maintien de la paix et 1 million de dollars au titre des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organismes ne relevant pas du Secrétariat. Au total, la Base a traité 6 160 tonnes de marchandises pendant la période considérée.

III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

12. Comme indiqué au tableau 2, alors que le crédit ouvert aux fins du financement de la Base de soutien logistique pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 était de 7 141 800 dollars, les dépenses se sont élevées à 6 690 000 dollars, dont un montant de 1 282 500 dollars correspondant à des engagements non réglés. Le solde inutilisé qui en a résulté représente environ 6,3 % du montant réparti. On trouvera à l'annexe I au présent rapport un récapitulatif des informations relatives à l'exécution du budget pour la période. Le produit des intérêts pour la période considérée s'est élevé à 114 000 dollars et les recettes diverses à 1 166 000 dollars.

Tableau 2
Montants répartis et dépenses
(En dollars des États-Unis)

| <i>Catégories de dépenses</i> | <i>Montant réparti</i> | <i>Dépenses^a</i> | <i>Écart</i> |
|---|------------------------|-----------------------------|--------------|
| Personnel civil | 3 967,2 | 3 830,2 | 137,0 |
| Dépenses opérationnelles | 3 124,6 | 2 824,5 | 300,1 |
| Autres programmes ^b | 50,0 | 35,3 | 14,7 |
| Montant brut des ressources | 7 141,8 | 6 690,0 | 451,8 |
| Contributions volontaires en nature budgétisées | – | – | – |
| Contributions volontaires en nature non budgétisées | – | 7,5 | n.d. |
| Total des ressources | 7 141,8 | 6 697,5 | n.d. |

^a Y compris un montant de 1 282 500 dollars correspondant aux engagements non réglés.

^b Non compris les dépenses de personnel.

13. On trouvera dans le tableau 3 et à l'annexe III des informations concernant le déploiement du personnel civil pendant la période considérée.

Tableau 3
Effectifs autorisés, postes pourvus et taux de vacance de postes
pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

| <i>Catégorie de personnel</i> | <i>Effectif autorisé</i> | <i>Effectif déployé (moyenne)</i> | <i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i> |
|-------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|--|
| Personnel international | 20 | 19 | 7 |
| Personnel local | 28 | 28 | — |

IV. Mesure que l'Assemblée générale doit prendre à sa cinquante-quatrième session

14. L'Assemblée générale doit décider d'affecter le mondanant du solde inutilisé (451 800 dollars), le produit des intérêts (114 000 dollars) et le montant des recettes diverses (1 166 000 dollars), soit un montant total de 1 731 800 dollars, au financement des dépenses de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

Annexe I

Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

| Catégorie de dépenses | (1) Montant réparti | (2) Dépenses non renouvelables | (3) Total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables) | (4) = (1-3) Écart |
|---|------------------------|--------------------------------------|--|----------------------|
| I. Personnel civil | | | | |
| Personnel international et personnel local | 3 967,2 | 37,4 | 3 830,2 | 137,0 |
| Total, catégorie I | 3 967,2 | 37,4 | 3 830,2 | 137,0 |
| II. Dépenses opérationnelles | | | | |
| 1. Locaux/hébergement | 476,0 | 102,6 | 442,2 | 33,8 |
| 2. Transports | 1 063,6 | 534,0 | 776,9 | 286,7 |
| 3. Transmissions | 320,7 | 61,5 | 293,5 | 27,2 |
| 4. Matériel divers | 353,0 | 86,0 | 442,7 | (89,7) |
| 5. Fournitures et services | 871,3 | 2,0 | 831,2 | 10,1 |
| 6. Fret aérien et de surface | 40,0 | — | 38,0 | 2,0 |
| Total, catégorie II | 3 124,6 | 786,1 | 2 824,5 | 300,1 |
| III. Autres programmes | | | | |
| Programmes de formation | 50,0 | — | 35,3 | 14,7 |
| Total, catégorie III | 50,0 | — | 35,3 | 14,7 |
| Montant brut des ressources, catégories I à III | 7 141,8 | 823,5 | 6 690,0 | 451,8 |
| IV. Contributions volontaires en nature (budgétisées) | | | | |
| | — | — | — | — |
| V. Contributions volontaires en nature (non budgétisées) | | | | |
| | — | 7,5 | 7,5 | n.d. |
| Total | 7 141,8 | 831,0 | 6 697,5 | n.d. |

^a En application des dispositions du paragraphe 7 de la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale.

Annexe II

Renseignements complémentaires concernant les principaux écarts

Personnel civil

Montant réparti : 3 967 200 dollars ; dépenses : 3 830 200 dollars ; écart : 137 000 dollars

1. Le solde inutilisé de 137 000 dollars résulte essentiellement d'un taux de vacances de postes moyen de 7 % pour le personnel international imputable à des retards dans le recrutement de personnel de remplacement. Cette économie est en partie annulée par un dépassement des montants prévus au titre du personnel local, dont les traitements moyens ont été plus élevés que prévu en raison d'une augmentation des traitements de 28,8 %. D'autres dépenses supplémentaires sont imputables au recrutement de deux ingénieurs-conseils et aux frais de voyage d'une équipe de la Division de l'administration et de la logistique des missions, qui ont été chargés d'installer et de réceptionner le système d'imagerie documentaire du système de soutien logistique des missions.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 3 124 600 dollars ; dépenses : 2 824 500 dollars ; écart : 300 100 dollars

2. Le solde inutilisé, d'un montant de 300 100 dollars, est dû à une baisse des dépenses effectives au titre des rubriques Locaux/hébergement (33 800 dollars), Transports (286 700 dollars), Transmissions (27 200 dollars), Fournitures et services (40 100 dollars) et Fret (2 000 dollars), annulée en partie par un dépassement au titre du matériel divers (89 700 dollars).

Transports

Montant réparti : 1 063 600 dollars ; dépenses : 776 900 dollars ; écart : 286 700 dollars

3. Le solde inutilisé au titre de cette rubrique s'explique essentiellement par l'achat de véhicules à un coût unitaire moins élevé que prévu pour la constitution des lots d'équipement de départ, et par le fait que le carburant a coûté 0,23 dollar le litre au lieu de 0,35 dollar le litre comme prévu. Sur le montant de 759 000 dollars prévu pour les véhicules, les dépenses effectives se sont élevées à 525 700 dollars.

Matériel divers

Montant réparti : 353 000 dollars ; dépenses : 442 700 dollars ; écart : (89 700 dollars)

4. Le dépassement enregistré concerne le matériel de bureau, le matériel de maintenance et les pièces de rechange supplémentaires pour l'entretien sur place des groupes électrogènes. Il était prévu au départ que l'entretien des groupes électrogènes se ferait sous contrat. Toutefois, le contrat en cours n'a pas été reconduit en raison de services non satisfaisants.

Autres programmes

Montant réparti : 50 000 dollars; dépenses : 35 300 dollars; écart : 14 700 dollars

5. Le montant prévu au titre de cette rubrique était destiné à la formation. Le solde inutilisé de 14 700 dollars s'explique par le fait que le personnel a participé gratuitement à plusieurs cours de formation sur place.

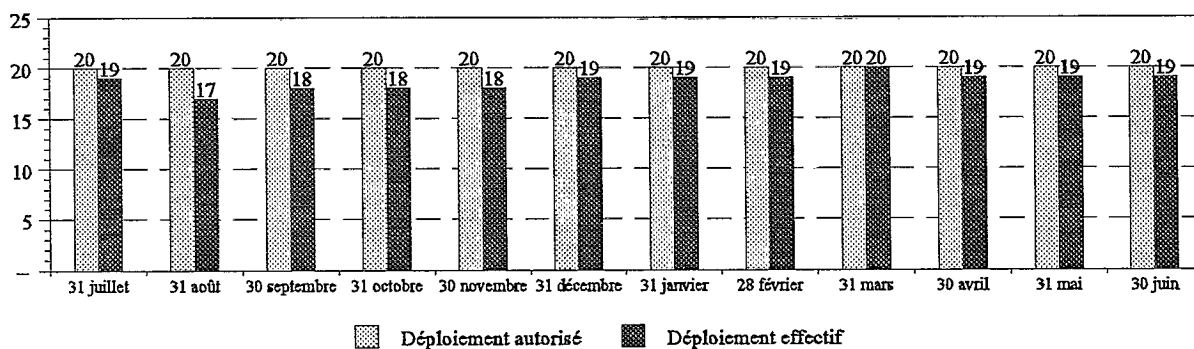
Contributions volontaires en nature non budgétisées

6. Le montant de 7 500 dollars représente le coût des services fournis pendant un mois et demi par deux militaires spécialisés qui ont été détachés par le gouvernement hôte pour mettre en concordance les états d'inventaire relatifs aux pièces de rechange pour matériel militaire.

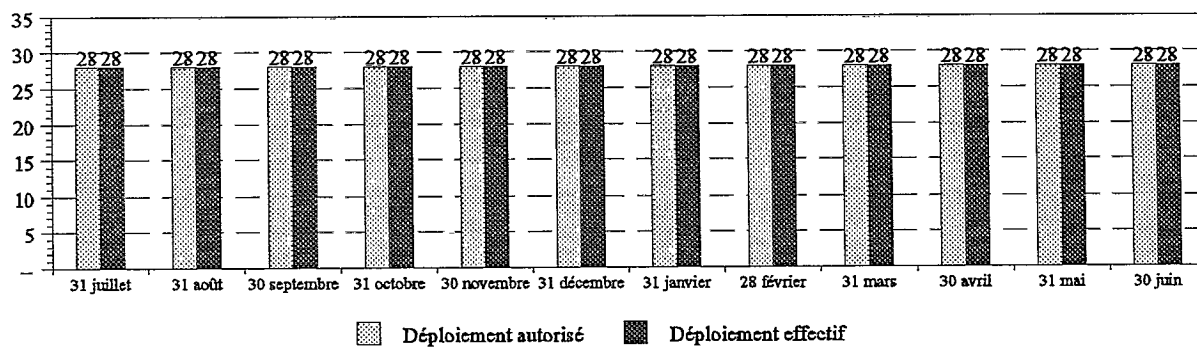
Annexe III

Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

1. Personnel international



2. Personnel local



Annexe IV

**Montants répartis et dépenses pour la période
du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999**